

## Affichage Externe



### **Poste temps plein, Intervenante de nuit Contrat à durée déterminée, du 26 janvier 2026 au 31 mars 2029**

Dans une perspective d'intervention féministe, le poste d'intervenante de nuit comprend la responsabilité de la présence active auprès des 27 résidentes de l'Auberge Madeleine.

L'intervenante de nuit agit comme membre d'une équipe à l'intérieur de laquelle toutes les membres sont appelées à participer au maintien et à l'actualisation des services de l'organisme

#### **Fonctions et responsabilités**

- Soutien des résidentes dans leur cheminement et la reconnaissance de leurs forces
- S'assurer de la sécurité et du bien-être des résidentes pendant la nuit
- Intervention ponctuelle et en situation de crise
- Soutien téléphonique des ex-résidentes
- Rédaction des informations à transmettre à l'équipe
- Participation aux réunions d'équipe
- Participation aux activités de supervision et/ou de formation
- Exécution de tâches administratives et ménagères survenant pendant son quart de travail

#### **Qualifications et exigences**

- 1 année d'expérience dans le milieu communautaire (stage, bénévolat, travail)
- Diplôme d'études collégiales ou universitaires de premier cycle en intervention et/ou expérience jugée pertinente ;
- Engagement envers la mission de l'Auberge Madeleine
- Adhésion aux principes de l'intervention féministe
- Capacité d'intervention en situation de crise
- Capacité d'intervenir avec des femmes de différents âges, de différentes origines, de différents milieux, vivant de multiples problématiques
- Bonne capacité de communication et de travail en équipe
- Bilinguisme requis afin de communiquer fréquemment avec la clientèle anglophone

## **Conditions de travail**

- Contrat à durée déterminée
- Poste temps plein : 62,5 heures/ 2 semaines
- Horaire 23h45 à 8h30 : 7 jours sur une période de 2 semaines
  - Semaine 1 : lundi-mardi et samedi-dimanche
  - Semaine 2 : mercredi-jeudi-vendredi
  - Réunions d'équipe virtuelles obligatoires 3 semaines sur 4
- Salaire : échelle salariale avec taux horaire de départ à 30,00\$ de l'heure. Reconnaissance de l'expérience professionnelle antérieure à l'embauche
- 6% de vacances
- 10 jours de congé maladie
- 9 congés fériés
- Assurances collectives (payé à 50% par l'employeur)
- Régime de retraite (3% employée-3% employeur)
- Date d'entrée en fonction : **Début février 2026**

## **Pour postuler**

Les candidates intéressées sont invitées à soumettre une lettre de motivation  
à Josée-Anne Kozel, coordonnatrice au  
[josee-anne.k@aubergemadeleine.org](mailto:josee-anne.k@aubergemadeleine.org) avant le 18 janvier 2026 à minuit

